



Commune de Paudex

Municipalité et Conseil communal

PUBLICATION

Conformément aux articles 107 et ss de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité de Paudex porte à la connaissance des électrices et électeurs que, lors de sa séance du 12 septembre 2011, le Conseil communal a adopté:

Le préavis municipal n° 08 - 2011 portant sur l'attribution de compétences à la Municipalité pour la législature 2011 – 2016. Règlement spécial annexé au règlement du Conseil communal

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cet affichage marque le début du délai de requête de 20 jours auprès de la cour constitutionnelle.

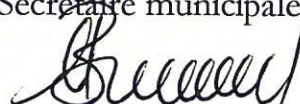
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale


Serge Reichen




Ariane Bonard

Paudex, le 13 septembre 2011